

➤ PROJECTION INTERESSEMENT 2025

Dans le prolongement de la convention du 15 janvier dernier où le Président du directoire a annoncé un résultat net de 48 M€, la présentation de ce jour a confirmé que les résultats financiers 2025 étaient excellents avec un RCAI de 57,5 M€, ce qui permet d'envisager une enveloppe d'intéressement passant de 3,6 M€ à 5,3 M€, soit une progression de plus de 40 %.

Si les élus UNSA CELDA signataires de l'accord d'intéressement ont dit leur satisfaction pour 2025, ils resteront néanmoins vigilants en ce qui concerne les NAO locales qui doivent répondre à l'engagement des salariés, qui, depuis de nombreuses années, ne bénéficient pas d'un juste retour de leur investissement, notamment à cause de résultats financiers insuffisants. A bon entendeur, salut !

➤ Retour sur le pilote BPCE print

Malgré le faible retour des salariés sur le test de la suppression des imprimantes individuelles dans les bureaux (36 % de répondants), la Direction a décidé de valider le test, principalement au regard des économies à réaliser, des retours des autres entreprises du groupe et afin d'améliorer notre empreinte carbone.

Les élus UNSA CELDA ont demandé à la direction d'être attentive aux remontées des salariés sur ce sujet.

➤ Projet d'optimisation maillage agglomération roannaise 2026

La Direction a présenté le projet d'optimisation du maillage de l'agglomération roannaise, expliquant que sa décision était en relation avec la position de nos concurrents. Pour 2026, cela consiste en la fermeture des agences de Roanne Mulsant et de Roanne Paris, en les relocalisant sur les agences de Riorges, Villerest et Roanne Arsenal. Pour 2027, l'agence de Roanne St-Roch sera concernée.

Si les élus UNSA CELDA peuvent trouver une logique au projet d'optimisation du maillage, ils ont rappelé à la Direction que ce sujet était un serpent de mer et qu'il était dommage d'avoir loupé plusieurs opportunités dans le passé. Aujourd'hui, se pose la question du repositionnement des salariés pour lequel les élus UNSA CELDA seront particulièrement attentifs.

➤ Projet de regroupement d'agences

- Regroupement des agences de Viviers et du Teil, plus exactement fermeture de l'agence de Viviers et rattachement des salariés à l'agence du Teil, ainsi que des clients, ce qui n'est pas forcément assuré avec la présence sur place d'un de nos concurrents, le Crédit Agricole.
- Regroupement des agences de St-Chamond Fonsala et St-Chamond Victor Hugo, là encore fermeture de l'agence de Fonsala avec regroupement des salariés sur l'agence de St-Chamond Victor Hugo.

Pour les élus UNSA CELDA, ces regroupements les questionnent sur la logique de l'entreprise. Hormis la problématique des effectifs, ils se demandent si le choix d'une relocalisation n'aurait pas été la meilleure solution dans les 2 cas pour maintenir notre proximité si chère à nos entreprises. Là encore le repositionnement des salariés sera le sujet majeur et les élus UNSA CELDA y seront attentifs.

➤ Avis rendus :

Les élus ont rendu un avis argumenté sur le projet de modification du règlement intérieur CELDA, et ***attirent l'attention de l'ensemble des salariés sur ce sujet afin qu'ils fassent valoir leurs droits, le cas échéant.***

➤ Œuvres sociales :

Mis à part la mise en ligne des voyages 2026, l'événement de ce début d'année 2026 est la livraison de l'application du CSE.

Vos représentants : Françoise JANNETTA, Mélodie TARDIVET, Eric ROUBY, Véronique JEAN, Georges ZGAJNAR, Christine BRET, Stéphanie PARROT, Alexis GAREL, Cédric ROCHE, Corinne VILLA, Michel CHANNAC

➤ Télécharger via :

- QR code
- App Store
- Google Play

